



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 septembre 2021

### **Syctom, Fondation AgroParisTech et Stade Français : des partenariats innovants au service de la réduction des déchets**

**Le Bureau Syndical du Syctom, réuni ce jour sous la présidence d'Eric Cesari, a approuvé deux conventions de partenariat : l'une avec la Fondation AgroParisTech pour intégrer la chaire Co-Pack, l'autre avec le Stade Français pour la mise en œuvre d'actions de prévention et de sensibilisation des jeunes via la pratique sportive. Des conventions qui entrent dans le cadre du Grand Défi de la sensibilisation et de la réduction des déchets.**

En juin 2019, le Syctom, lançait un « Grand défi » collectif : celui de diminuer le volume des déchets ménagers et d'en améliorer le tri, deux enjeux majeurs pour réussir la transition écologique et réduire la pression sur la consommation de ressources naturelles. Pour répondre à cette urgence, le Syctom, qui traite les déchets ménagers de 6 millions d'habitants, proposait un plan de 35 actions visant à prévenir, sensibiliser et entraîner l'ensemble des parties prenantes à la question des déchets, des producteurs aux consommateurs.

C'est dans le cadre de ce Grand Défi, que le bureau syndical du Syctom, sur proposition d'Eric Cesari, Président du Syctom et Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, a approuvé ce matin deux conventions de partenariat au service de la réduction des déchets.

La première convention, signée avec AgroParisTech et la Fondation AgroParisTech, permet au Syctom d'intégrer la chaire Co-Pack dont l'objectif est de comprendre le cycle de vie des emballages alimentaires et de contribuer à l'écoconception de nouvelles solutions d'emballage. C'est au titre de son expertise reconnue dans les filières de traitement des déchets que le Syctom a été sollicité pour rejoindre cette chaire et participer aux orientations de la recherche.

La seconde convention de partenariat, signée avec le Stade Français, entre dans le cadre de la politique RSE du club, qui souhaite mettre en place une politique efficace de gestion des déchets tant pour les événements sportifs qu'il produit que lors de la pratique sportive des plus jeunes. Ce partenariat permettra au Syctom de mettre en œuvre des actions d'éducation et de sensibilisation auprès des jeunes et des adultes qui les entourent pendant leur activité sportive, en complément des actions déjà mises en œuvre dans le cadre scolaire et périscolaire. Information, visites de site, mise à disposition d'éco-animateurs, actions pilotes avec des experts du comportement ... la boîte à outils mise à disposition des différentes communautés du club sera large et variée.

L'adoption de cette convention intervient par ailleurs quelques jours après le lancement de la 10<sup>ème</sup> édition du concours Design Zero Déchet, organisé par le Syctom et auquel ont participé plus de 1500 étudiants de 87 écoles de design depuis 10 ans. Ceux-ci sont invités à réfléchir aux enjeux de

l'écoconception et de la réduction des déchets en proposant un concept, un produit ou un service sur un thème chaque année différent. Pour cette édition 2022, organisée en partenariat avec la Fédération Française de Badminton et le Stade Français, les étudiants travailleront sur l'écoconception des événements sportifs et sur leur durabilité environnementale : organisation, équipements, modes de restauration, gestion des déchets, modes d'accueil, communication, le sujet est vaste et les étudiants ne manqueront pas une fois de plus de surprendre le jury par leur inventivité.

Pour Eric CESARI, Président du Sycotom, « *Le Sycotom fait preuve, avec la mise en œuvre de ces actions de prévention et de sensibilisation de sa volonté d'atteindre rapidement et efficacement les objectifs de réduction des déchets que la loi et ses choix stratégiques lui imposent* ».

*Le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 85 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traitées. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Sycotom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets.*

**Contacts presse :**

Sycotom : Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : [mariaud@sycotom-paris.fr](mailto:mariaud@sycotom-paris.fr)

Site internet : [www.sycotom-paris.fr](http://www.sycotom-paris.fr)